VIGNOBLES DU
SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

QUELLE STRATEGIE POUR LE BASSIN VITICOLE SUD-OUEST ?

PAUL FABRE

DIRECTEUR INTERPROFESSION DES VINS DU SUD-OUEST

ASSISES DES VINS DU SUD-OUEST 17 JANVIER 2020

VIGNOBLES DU SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- CADRE GENERAL
- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

VIGNOBLES DU SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- CADRE GENERAL
- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

GOUVERNANCE

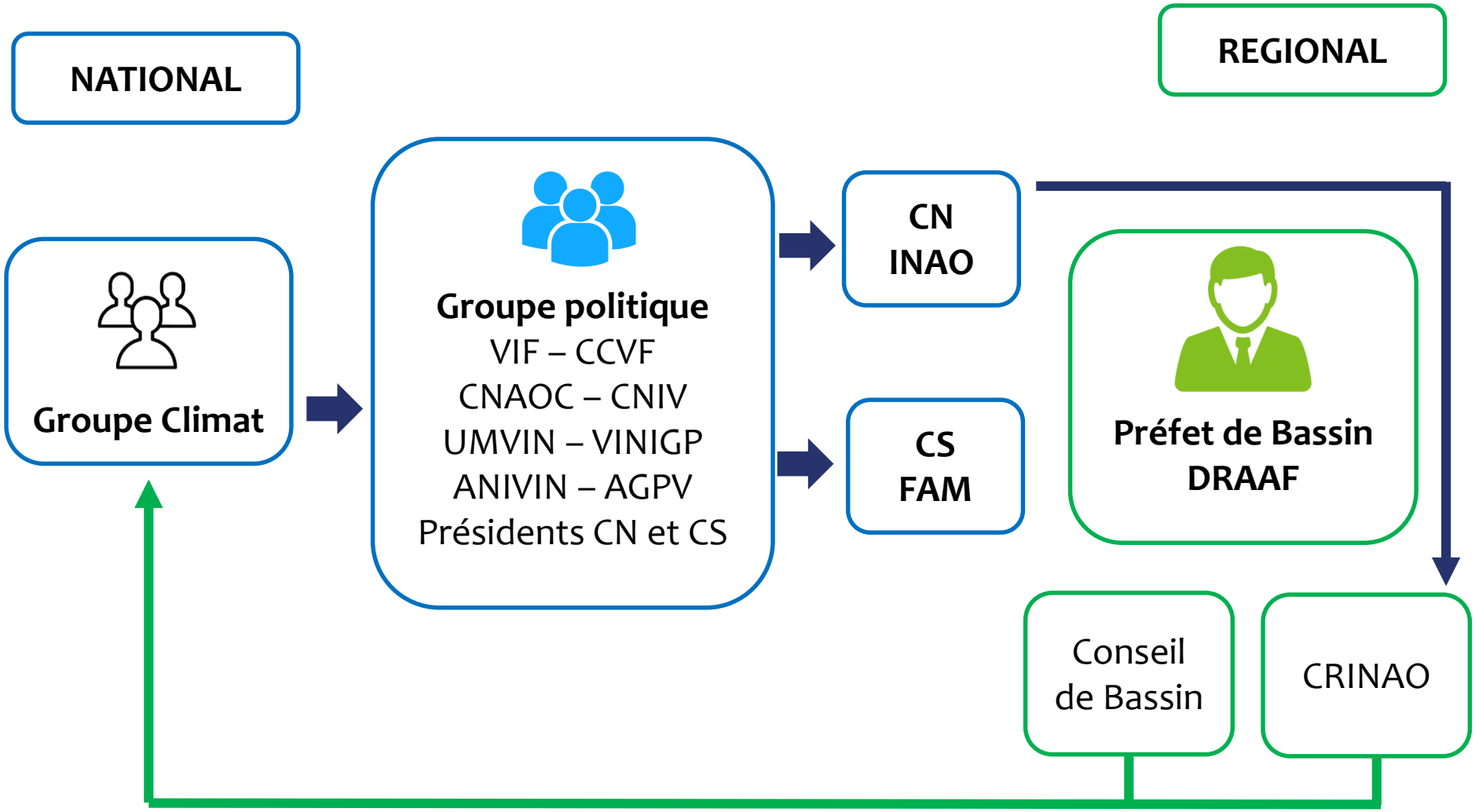

LES 4 SCENARIOS

AMPLEUR DE L'INNOVATION

PAS D'INNOVATION

QUELQUES MOFICIATIONS : DENSITÉ, QUELQUES NOUVEAUX CÉPAGES

IRRIGATION
CHANGEMENT DE CÉPAGES
DÉSALCOOLISATION

OGM
AROMATISATION
MOUILLAGE

PAS DE CHANGEMENT DE LOCALISATION

ALTITUDE
MIXITE AUTOUR DU MÊME BARYCENTRE EN ZONE AOP

CHANGEMENTS RADICAUX : ABANDON DE L'AIRE ARTIFICIALISATION (SERRE)

VIGNOBLES A ROULETTE

CONSERVATRICE

INNOVANTE

NOMADE

LIBERALE

AMPLEUR DU DÉPLACEMENT

UN PLAN DE FILIERE DU BASSIN SUD-OUEST

AXE 1 : RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Mieux intégrer les pratiques vitivinicoles dans le territoires et améliorer les conditions de travail en viticulture
- Déployer les cépages résistants et adaptés au changement climatique
- Valoriser les richesses ampélographiques
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires
- Conserver et valoriser les cépages autochtones
- Plan national de dépérissement du vignoble
- Lancer des programmes d'innovation
- Projets à venir :
  - Etat des lieux des ressources en biomasse du bassin sud-ouest viticole
  - Recenser et favoriser les démarches de progrès régionales (HVE, Bio,…)
  - Participer aux réflexions du projet TIGA

AXE 2 : CRÉATION ET PARTAGE DE LA VALEUR

- Nécessité de tenir compte des spécificités de la filière (place centrale des AOP/IGP)
- Développer la contractualisation pluriannuelle (développer un débat collectif sur la construction du prix au sein des interprofessions)
- Travail sur les modèles économiques en lien avec les ODG
- Soutenir les évolutions sur les délais de paiement dérogatoires
- Renforcement des observatoires économiques
- Améliorer les relations avec la grande distribution

AXE 3 : RÉSILIENCE DES ENTREPRISES ET DE LA FILIÈRE

- Elaborer les priorités de R&D, et accompagner financièrement les programmes de recherche
- Travailler sur le changement climatique
- Préserver et rationaliser les besoins en matière de variétés et de clones de cépages autochtones
- Soutenir le plan national de dépérissement
- Lancer un plan « irrigation »
- Garantir l'approvisionnement et la régularité du marché
- Favoriser l'installation des jeunes vignerons, d'entrepreneurs et de financeurs pour permettre le développement innovant de la filière

AXE 4 : CONQUETE DES MARCHES ET PERFORMANCE À L'EXPORT

- Améliorer les facteurs de productivité de la production vin
  - Protection des indications géographiques
  - Investir dans la connaissance des marchés, en particulier les données de consommateurs
- Mieux accompagner les entreprises dans la durée sur le marché intérieur (UE) et à l'international
  - Parcours export permettant d'accompagner de manière individuelle les PME néo exportatrices
  - Rendre plus opérationnelles les mesures du programme national d'aide

UN PLAN DE FILIERE DU BASSIN SUD-OUEST

AXE 1 : RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Mieux intégrer les pratiques vitivinicoles dans le territoires et améliorer les conditions de travail en viticulture
- Déployer les cépages résistants et adaptés au changement climatique
- Valoriser les richesses ampélographiques
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires
- Conserver et valoriser les cépages autochtones
- Plan national de dépérissement du vignoble
- Lancer des programmes d'innovation
- Projets à venir :
  - Etat des lieux des ressources en biomasse du bassin sud-ouest viticole
  - Recenser et favoriser les démarches de progrès régionales (HVE, Bio,…)
  - Participer aux réflexions du projet TIGA

AXE 2 : CRÉATION ET PARTAGE DE LA VALEUR

- Nécessité de tenir compte des spécificités de la filière (place centrale des AOP/IGP)
- Développer la contractualisation pluriannuelle (développer un débat collectif sur la construction du prix au sein des interprofessions)
- Travail sur les modèles économiques en lien avec les ODG
- Soutenir les évolutions sur les délais de paiement dérogatoires
- Renforcement des observatoires économiques
- Améliorer les relations avec la grande distribution

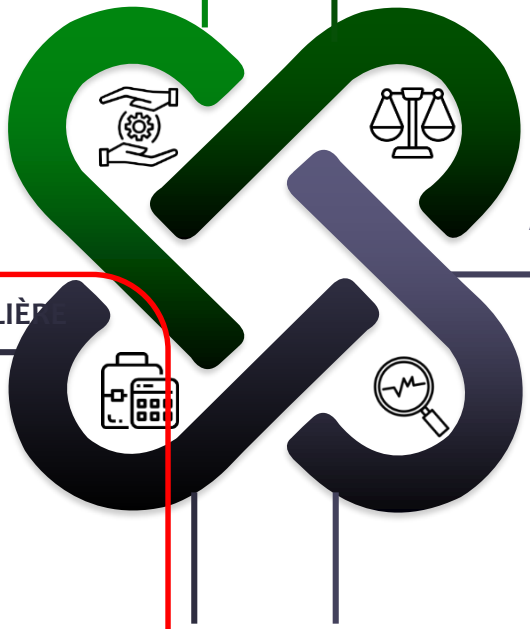

AXE 3 : RÉSILIENCE DES ENTREPRISES ET DE LA FILIÈRE

- Elaborer les priorités de R&D, et accompagner financièrement les programmes de recherche
- Travailler sur le changement climatique
- Préserver et rationaliser les besoins en matière de variétés et de clones de cépages autochtones
- Soutenir le plan national de dépérissement
- Lancer un plan « irrigation »
- Garantir l'approvisionnement et la régularité du marché
- Favoriser l'installation des jeunes vignerons, d'entrepreneurs et de financeurs pour permettre le développement innovant de la filière

AXE 4 : CONQUETE DES MARCHES ET PERFORMANCE À L'EXPORT

- Améliorer les facteurs de productivité de la production vin
  - Protection des indications géographiques
  - Investir dans la connaissance des marchés, en particulier les données de consommateurs
- Mieux accompagner les entreprises dans la durée sur le marché intérieur (UE) et à l'international
  - Parcours export permettant d'accompagner de manière individuelle les PME néo exportatrices
  - Rendre plus opérationnelles les mesures du programme national d'aide

VIGNOBLES DU
SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

VIGNOBLES DU SUD-OUEST

DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

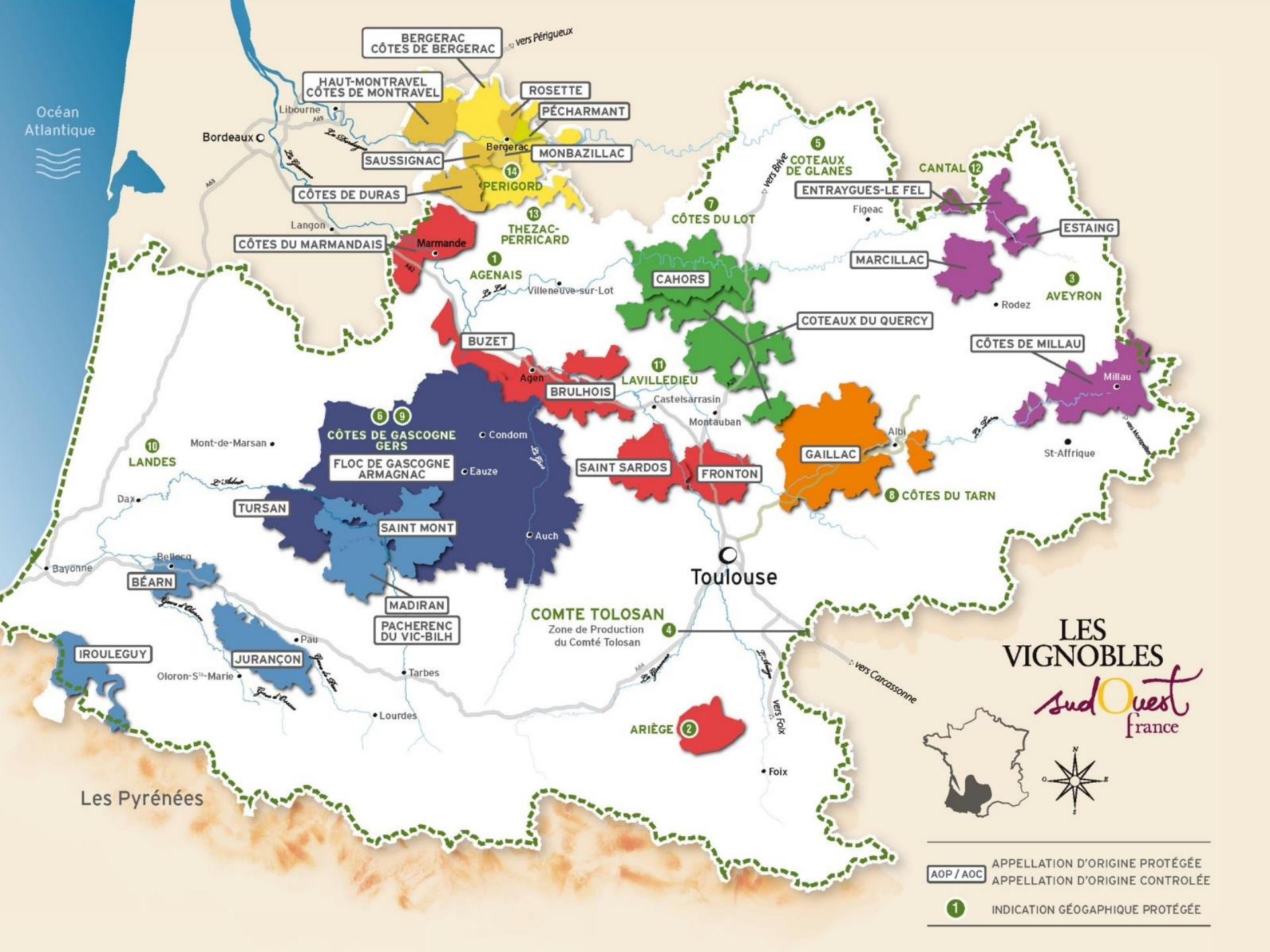
Océan Atlantique
BERGERAC
CÔTES DE BERGERAC
vers Périgueux
HAUT-MONTRAVEL
CÔTES DE MONTRAVEL
ROSETTE
PÉCHARMANT
Libourne
Bordeaux
Bergerac
SAUSSIGNAC
MONBAZILLAC
14 PERIGORD
CÔTES DE DURAS
Langon
CÔTES DU MARMANDAIS
Marmande
13 THEZAC-PERRICARD
1 AGENAIS
Villeneuve-sur-Lot
5 COTEAUX DE GLANES
vers Brive
7 CÔTES DU LOT
CANTAL 12
ENTRAYGUES-LE FEL
Figeac
ESTAING
MARCILLAC
3 AVEYRON
Rodez
CAHORS
COTEAUX DU QUERCY
CÔTES DE MILLAU
Millau
BUZET
Agen
11 LAVILLEDIEU
BRULHOIS
Castelsarrasin
Montauban
6 9 CÔTES DE GASCOGNE GERS
Condom
FLOC DE GASCOGNE ARMAGNAC
Eauze
10 LANDES
Mont-de-Marsan
Dax
TURSAN
SAINT MONT
Auch
SAINT SARDOS
FRONTON
GAILLAC
Albi
St-Affrique
8 CÔTES DU TARN
Bayonne
Bellocq
BÉARN
Toulouse
MADIRAN
PACHERENC DU VIC-BILH
COMTE TOLOSAN
Zone de Production du Comté Tolosan
4
Pau
IROULEGUY
JURANÇON
Oloron-Ste-Marie
Tarbes
Lourdes
vers Carcassonne
ARIÈGE 2
vers Foix
Foix
Les Pyrénées
LES VIGNOBLES
sud ouest france
AOP / AOC APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE
APPELLATION D'ORIGINE CONTROLÉE
1 INDICATION GÉOGAPHIQUE PROTÉGÉE

VIGNOBLES DU SUD-OUEST
DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

SOMMAIRE

- INTRODUCTION
- CADRE GENERAL
- **ORIENTATIONS STRATEGIQUES**

RÉFLEXION AU NIVEAU REGIONAL

CONSEIL DE BASSIN SUD-OUEST

CRINAO Sud-Ouest

DRAAF FAM

Interprofession des vins du Sud-Ouest

IFV Sud-Ouest

FRAOP Sud-ouest

FRIGP Sud-Ouest

DOMAINE 1 :
CONNAISSANCE DES ZONES VITICOLES

❑ ANALYSE DES ZONES A RISQUE

- ➤ Identifier les futures zones qui fortement impactées pour envisager les mesures nécessaires à prendre (matériel végétal, infrastructure, techniques viticoles…)
- ➤ Réflexion sur les caractéristiques de production (Climat, Sols et Cépages)

❑ ETAT DES LIEUX

- ➤ Analyse de l'évolution des indices climatiques viticoles majeurs depuis 40 ans.
- ➤ Etat des lieux précis des réalités par zone en 2020
- ➤ Cartographique des caractéristiques des sols viticoles du Sud-ouest (réserve utile, pouvoir de rétention…)

DOMAINE 2 :
ACTIONS SUR NOS CONDITIONS DE PRODUCTION

❑ ACCÈS À L'EAU

- ➤ Des besoins en eau des limités mais essentiels pour assurer une production de qualité
- ➤ Réserves individuelles ou collectives en particulier là où les besoins sont identifiés
- ➤ Droit à irrigation en fonction de la date moyenne de récolte et non sur la date du 15 août.

❑ TECHNIQUES CULTURALES

- ➤ R§D sur les techniques d'entretien de nos sols pour limiter l'évapotranspiration et favoriser la disponibilité en eau des sols.
- ➤ Evaluer les rapports feuilles/fruits sur chaque secteur de production et intégrer de nouveaux ratios en fonction des zones de production et des profils produits désirés.

DOMAINE 2 :
ACTIONS SUR NOS CONDITIONS DE PRODUCTION

❑ NUMÉRIQUE : CREATION D'UN RESEAU DE DONNEES SUD-OUEST

- ➤ Harmoniser et stabiliser un réseau d'indicateurs sur le long terme pour enregistrer les spécificités et la qualité des millésimes (précocité, rendement, contrainte hydrique et minérale, qualité de la maturité)
- ➤ Mise en place de capteurs et mesures adaptés sur des points clés des vignobles
- ➤ Favoriser une vision objective des évolutions de nos conditions de productions.
- ➤ Objectiver/rationaliser les interventions au vignoble et en cave

DOMAINE 3 :
ACTIONS SUR NOTRE PATRIMOINE VÉGÉTAL

❑ LES VARIÉTÉS AUTOCHTONES

➤ Un constat :

- Le changement climatique fait évoluer les profils organoleptiques des vins

➤ Travailler sur les variétés autochtones du Sud-ouest (usités et non usités)

- Définir leur potentiel d'adaptation au changement climatique.

➤ Plan d'essai ambitieux simulant l'évolution de notre climat à 30 ans

- Répondre aux questionnements des viticulteurs sur le potentiels d'adaptation des cépages en matière de rendement, précocité, stress hydrique, qualité aromatique, qualité gustative

➤ Création variétale sur la base de nos cépages emblématiques.

- Au-delà de l'aspect « résistance aux maladies », ces créations variétales devront tenir compte des contraintes liées au climat.

DOMAINE 4 :
ACTIONS SUR NOTRE ENVIRONNEMENT

❑ LES ALÉAS CLIMATIQUES

➤ Un constat :

- Les vignobles du Sud-ouest sont de plus en plus soumis aux aléas climatiques (grêle, gel…) affectant considérablement les potentiels de production

➤ Actions à plusieurs niveaux

- Outils d'atténuation des effets de la grêle et du gel : Equipement des vignobles
- Pérenniser les systèmes d'assurance

❑ EMPREINTE CARBONE

➤ Favoriser les bilans Carbone® au sein des entreprises et des ODG

➤ Développer la R/D pour la mise en place de pratiques respectueuses favorisant l'atténuation de notre empreinte carbone

VIGNOBLES DU

SUD-OUEST

DE L'ORIGINE À L'ORIGINALITÉ

CENTRE INRA - CHEMIN DE BORDE ROUGE

BP 92123 - 31321 CASTANET TOLOSAN

05 61 73 87 06

contact@france-sudouest.com

france-sudouest.com